



Distribution: générale

Date: 30 octobre 2017

Original: anglais

Point 7 de l'ordre du jour

WFP/EB.2/2017/7-B/4

Questions opérationnelles

Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org>)

Plan stratégique de pays provisoire —Soudan du Sud (2018–2020)

Durée	1 ^{er} janvier 2018–31 décembre 2020
Coût total pour le PAM	3 182 700 929 dollars É.-U.
Marqueur de l'âge et de l'égalité hommes-femmes*	2A

* <https://www.humanitarianresponse.info/system/files/documents/files/gm-overview-fr.pdf>

Résumé

Depuis que la guerre civile a éclaté en décembre 2013, le Soudan du Sud connaît une crise prolongée aggravée par des déplacements de population massifs et l'effondrement de l'économie, avec pour corollaire une dégradation de la situation sur le plan de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Hormis de légères améliorations saisonnières, le taux de malnutrition aiguë globale demeure supérieur au seuil d'urgence dans la majeure partie du pays. En 2017, l'état de famine a été officiellement déclaré dans deux comtés; une détection précoce et l'assistance humanitaire de longue haleine mise en place dans la foulée ont permis d'éviter l'extension ou l'aggravation de cette situation de famine.

L'ampleur du conflit et l'instabilité qui régnait en 2017 ont empêché de procéder à un examen stratégique en bonne et due forme des priorités du Gouvernement dans la perspective de la réalisation des objectifs de développement durable, sur lequel le PAM se serait appuyé pour bâtir un plan stratégique de pays. Le PAM a donc procédé autrement et consulté des entités gouvernementales, des organismes des Nations Unies, des partenaires coopérants, des organisations non gouvernementales et des donateurs pour élaborer le présent plan stratégique de pays provisoire.

Ce plan s'appuie sur le scénario le plus probable pour 2018-2020, qui est le suivant: intensification du conflit dans tout le pays, avec extension à de nouvelles zones et à de nouveaux groupes, instabilité politique, déplacements de population et effondrement de l'économie se traduisant par une chute du pouvoir d'achat des ménages et la réduction de la production végétale. Il est considéré ici que le Soudan du Sud continuera de solliciter auprès du PAM une assistance alimentaire et nutritionnelle pour une grande partie de sa population jusqu'en 2020; il faudra donc que le PAM continue de jouer son rôle de chef de file pour organiser des interventions fondées sur l'alimentation afin de sauver des vies et

Coordonnateurs responsables:

Mme V. Guarnieri
Directrice régionale
Afrique de l'Est et Afrique centrale
courriel: valerie.guarnieri@wfp.org

M. A. Khan
Directeur de pays
courriel: adnan.khan@wfp.org

d'améliorer l'état nutritionnel et la protection des personnes vulnérables, tout en renforçant l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes.

Pour contribuer à renforcer l'effet de l'assistance humanitaire sur la résilience des communautés et leurs perspectives d'autonomie, le PAM mettra en place et développera des dispositifs d'intervention propres à favoriser l'autonomisation des communautés. Il collaborera plus directement avec les communautés et la société civile afin de progresser sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable; à cet effet, il développera la participation des communautés à la conception et la mise en œuvre des programmes, il rendra davantage compte de son action aux populations touchées et il appuiera les mesures prises à l'initiative des communautés qui contribuent à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition et à la paix.

Le PAM poursuivra sa collaboration avec les autorités nationales et locales, des groupes communautaires, des organismes des Nations Unies, des organisations non gouvernementales, les institutions financières internationales et des entités du secteur privé pour protéger les personnes vulnérables et subvenir à leurs besoins, en soutenant autant que possible le relèvement des communautés et des ménages.

Le plan stratégique de pays provisoire prévoit quatre effets directs stratégiques au titre des résultats stratégiques 1, 2, 3 et 8 du Plan stratégique du PAM pour 2017-2021:

- Effet direct stratégique 1: Les personnes en situation d'insécurité alimentaire dans les zones touchées par une crise ont accès à des aliments sains et nutritifs toute l'année.
- Effet direct stratégique 2: Les personnes exposées au risque de malnutrition dans les zones touchées par une crise, surtout les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, peuvent subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels toute l'année.
- Effet direct stratégique 3: Les petits exploitants et les communautés en situation d'insécurité alimentaire hors des zones de conflit disposent de moyens d'existence plus solides et sont plus résilients face aux perturbations climatiques saisonnières tout au long de l'année.
- Effet direct stratégique 4: La communauté humanitaire au Soudan du Sud a accès à des services communs fiables jusqu'à ce que d'autres solutions satisfaisantes soient disponibles.

Le PAM exploitera sa souplesse opérationnelle et son aptitude à mener des interventions d'urgence de grande ampleur, même dans des zones reculées, sa capacité d'évaluation lui permettant de cibler l'assistance alimentaire et nutritionnelle en fonction des besoins respectifs des femmes, des hommes, des filles et des garçons, ses relations avec ses partenaires et les communautés dans le cadre du renforcement de la résilience ainsi que ses pratiques améliorées au service de la protection des bénéficiaires, de la responsabilité à l'égard des populations touchées et d'activités contribuant à transformer les relations entre les sexes.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour le Soudan du Sud (2018-2020) (WFP/EB.2/2017/7-B/4), pour un coût total pour le PAM de 3 182 700 929 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation

1.1 Contexte national

1. Après cinquante ans de guerre, le Soudan du Sud est devenu indépendant le 9 juillet 2011. La lutte consécutive pour le pouvoir s'est transformée en un conflit armé généralisé; un accord de paix fondé sur le partage du pouvoir a été signé en août 2015 et, en avril 2016, le Président et le chef du Mouvement populaire de libération du Soudan dans l'opposition ont formé un Gouvernement provisoire d'unité nationale. En juillet 2016, toutefois, les heurts qui ont opposé les forces en présence à Djouba ont provoqué une recrudescence des affrontements, qui ont causé la mort de centaines de personnes et se sont traduits par des destructions, des déplacements de population et des viols à grande échelle.
2. La crise économique est alimentée par la dépréciation rapide de la livre sud-soudanaise, la pénurie de devises fortes, le recul de la production pétrolière et des prix du pétrole et la dépendance à l'égard des importations. L'insécurité interrompt régulièrement les échanges. Les traitements des fonctionnaires ne sont pas payés parfois pendant des mois, décimant les effectifs des administrations publiques et privant les ménages de revenu. Les citoyens pauvres sont de plus en plus démunis et désespérés.
3. Les normes culturelles conjuguées à des décennies de violence se traduisent par des inégalités entre les sexes: les hommes contrôlent la plupart des actifs productifs et ont le monopole du pouvoir, la violence familiale est monnaie courante et les adolescentes sont souvent mariées à des hommes polygames. Le taux de mortalité maternelle est le plus élevé d'Afrique subsaharienne, et 80 pour cent des femmes sont illettrées. Les violences, les déplacements et l'insécurité alimentaire ont des répercussions très différentes sur les femmes, les filles, les hommes et les garçons. Les actes de violence sexiste et les recrutements forcés de garçons dans des forces militaires sont fréquents.
4. Les conflits, l'insécurité et le déclin économique ont fait de très nombreux morts, entraîné des déplacements massifs de population et provoqué de graves traumatismes. L'accord de paix n'est pas perçu comme étant ouvert à tous, et des groupes politiques et armés se mobilisent. Le pays compte 2 millions de personnes déplacées, dont 214 000 continuent de chercher abri dans les sites protégés par la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud (MINUSS¹), tandis que 1,8 million de personnes sont réfugiées dans les pays voisins. Les moyens d'existence traditionnels sont perturbés, et la faim et la malnutrition atteignent des niveaux record. La vulnérabilité aux maladies a augmenté, en particulier à des maladies comme le paludisme, le choléra, le kala-azar (ou leishmaniose viscérale) et la rougeole. Le Gouvernement a modifié le nombre d'États que compte le pays et il met fréquemment en place de nouvelles instances, ce qui accentue la complexité politique et administrative².
5. Le Soudan du Sud est exposé à des inondations et des épisodes de sécheresse à caractère saisonnier. À partir de la fin avril, les pluies abondantes provoquent des inondations dans les zones de faible élévation, perturbant l'agriculture et rendant 80 pour cent des routes impraticables. Les précipitations inférieures à la moyenne et irrégulières entraînent des pénuries d'eau, des mauvaises récoltes et des pertes de bétail.
6. Le Soudan du Sud dispose de vastes étendues de terres arables, de réserves de pétrole, de ressources en eau, d'un important cheptel bovin et d'abondants stocks de poissons, mais l'absence de stabilité politique et économique fait obstacle aux progrès sur la voie de la réalisation des objectifs humanitaires et des objectifs de développement. Les insuffisances en matière de

¹ En 2014, le mandat de la MINUSS a été étendu à la protection des civils, à la surveillance et aux enquêtes en matière de droits de l'homme, à l'instauration des conditions nécessaires à l'acheminement de l'aide humanitaire, et à l'appui à la mise en œuvre de l'Accord de cessation des hostilités. La MINUSS est responsable de la protection des sites dans lesquels des civils se sont spontanément regroupés, sur ses bases ou à proximité, après avoir pris la fuite lors des flambées de violences interethniques qui ont eu lieu en 2014 et 2016.

² Dans le présent document, il est fait référence aux 10 États parties à l'Accord sur le règlement du conflit en République du Soudan du Sud de 2015.

transports, d'infrastructures de communication, d'intégration aux marchés et d'investissements dans l'agriculture, conjuguées aux inégalités entre les sexes, constituent un frein supplémentaire.

1.2 Progrès vers la réalisation de l'objectif de développement durable 2

7. Le travail de transposition des objectifs de développement durable³ (ODD) au Soudan du Sud a débuté en mai 2017, et la rédaction du rapport de 2017 sur les ODD, le premier pour le Soudan du Sud, est en cours. Le Gouvernement a fait de l'ODD 16 (paix, justice et institutions fortes) sa première priorité, suivi de l'ODD 2 (élimination de la faim), l'ODD 5 (égalité des sexes) étant considéré comme un facteur susceptible de contribuer utilement à leur réalisation.
8. En l'absence de Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, ce sont le cadre de coopération intérimaire et le plan d'aide humanitaire de l'équipe de pays qui posent les fondements de l'aide humanitaire et de l'aide au développement. Malgré la crise, les partenaires donateurs continuent d'investir dans la sécurité alimentaire et la nutrition ainsi que dans la santé, l'éducation, l'analyse de la problématique hommes-femmes, les programmes adaptés à cette problématique et la réforme du secteur financier.
9. On s'attend à une dégradation de tous les indicateurs relatifs à l'ODD 2 en 2017 et 2018. Sur les 23 comtés pour lesquels on disposait de données récentes au début de 2017, 14 présentaient un taux de malnutrition aiguë globale égal ou supérieur à 15 pour cent, et plusieurs comtés ont enregistré des taux atteignant 30 pour cent. Un tiers des enfants de moins de 5 ans souffraient d'un retard de croissance en 2010⁴, et compte tenu de la dégradation de la situation, la proportion est probablement beaucoup plus élevée aujourd'hui.

1.3 Lacunes et problèmes liés à la faim

10. Début 2017, l'état de famine a été officiellement déclaré dans deux comtés du Soudan du Sud. Selon les estimations, au mois d'août, au plus fort de la saison de soudure, 6 millions de personnes se trouvaient en situation d'insécurité alimentaire grave, parmi lesquelles 1,7 million en situation d'urgence, dont 45 000 au bord de la catastrophe⁵. Le taux annuel d'inflation des prix des produits alimentaires de 358 pour cent laisse craindre une augmentation du nombre de personnes qui vont devoir encore lutter pour se nourrir et nourrir leurs enfants.
11. D'après les prévisions, le déficit céréalier, de 50 pour cent en 2016, devrait se creuser en 2017 pour dépasser 500 000 tonnes; en effet, un grand nombre de personnes ont été déplacées et ne sont pas en mesure de procéder aux semis, des champs ont été détruits et une infestation de chenilles légionnaires d'automne contribue à limiter la production. En raison du conflit et des déplacements de populations, la crise de l'approvisionnement alimentaire devrait se poursuivre au-delà de 2017 et toucher toutes les régions.
12. Du fait des déficits alimentaires chroniques dans la région du Haut-Nil, aggravés par le conflit de juillet 2016 et conjugués à la reprise des affrontements dans l'ensemble du pays, l'état de famine a été officiellement déclaré dans deux comtés de l'État de l'Unité au début de la saison de soudure de 2017, tandis que deux autres comtés étaient au bord de la catastrophe. La détection précoce de cette situation et la mise en place, dans la foulée, d'une assistance humanitaire multisectorielle de longue haleine en faveur des populations touchées ont permis d'éviter l'extension ou l'aggravation des conditions de famine, notamment grâce à l'acheminement par voie aérienne de quantités très importantes de vivres effectué par le PAM.
13. Certaines parties de la grande région du Bahr el-Ghazal subissent une crise majeure touchant la sécurité alimentaire et la nutrition, qui s'explique par le dysfonctionnement des marchés et l'épuisement des moyens d'existence. Un grand nombre de rapatriés du Soudan et de personnes déplacées par le conflit originaires d'autres régions du Soudan du Sud sont sans ressources.

³ La "transposition" des objectifs de développement durable consiste pour les pays à déterminer les buts et les cibles qui correspondent le mieux à leur situation socioéconomique et à définir les activités et les mesures nécessaires pour obtenir ces résultats.

⁴ Ministère de la santé. 2010. *Sudan Household Health Survey*. Djouba. Ces chiffres sont les plus récents dont on dispose.

⁵ Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC) de 2017.

14. Dans la grande région d'Équatoria, d'où provenait habituellement la majeure partie de la production alimentaire du pays, l'insécurité en 2016 et 2017 a perturbé la production vivrière et les itinéraires d'approvisionnement, entraînant la perte de 50 pour cent des récoltes ainsi que des mouvements massifs de populations cherchant refuge au Kenya, en Ouganda et en République démocratique du Congo.
15. Le taux de malnutrition aiguë globale dépasse le seuil d'urgence dans les régions de Bahr el-Ghazal et du Haut-Nil. Il est probable que la persistance de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle accentuera la malnutrition chronique et les carences en micronutriments chez les groupes vulnérables sur le plan nutritionnel.
16. Si la situation politique et économique n'évolue pas, il faut s'attendre à ce que les tendances relevées par l'IPC de 2017 se poursuivent. Bien plus de la moitié de la population devra faire face à une insécurité alimentaire grave dans un avenir prévisible, et les femmes et les filles seront plus particulièrement affectées⁶. De surcroît, la plupart des 280 000 réfugiés qui vivent actuellement dans des camps devraient rester au Soudan du Sud⁷.

1.4 Priorités pour le pays

Priorités du Gouvernement

17. À l'indépendance, le Gouvernement a élaboré le plan de développement pour le Soudan du Sud (2011-2016), qui est axé sur la gouvernance, le développement économique, social et humain, la prévention des conflits et la sécurité. Le conflit a effacé les gains initiaux et empêché tout nouveau progrès.
18. Le Gouvernement et l'opposition ont défini des stratégies distinctes dans le but de s'attaquer aux priorités humanitaires; il s'agit notamment d'élaborer des dispositifs nationaux pour le retour, la réinstallation et la réinsertion des réfugiés et des personnes déplacées⁸. En raison de la situation de crise, les possibilités de mettre en œuvre ces stratégies sont limitées.
19. L'élaboration d'une stratégie nationale de développement à horizon de trois ans, avec laquelle les parties prenantes sont censées faire coïncider leurs actions, a débuté en juin 2017; le PAM participe à ce processus.

Priorités du système des Nations Unies et des autres partenaires

20. Le cadre de coopération intérimaire (2016-2017) de l'équipe de pays des Nations Unies donne la priorité aux domaines suivants: renforcement de la résilience des communautés; amélioration des services sociaux pour les personnes les plus vulnérables; paix et bonne gouvernance; relance de l'économie; et appui transversal afin d'améliorer la situation des femmes et des jeunes. Le PAM codirige les activités ayant trait à la résilience avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et celles concernant la relance de l'économie avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Le cadre de coopération intérimaire a été prolongé jusqu'en décembre 2018. L'Organisation des Nations Unies a entrepris de formuler une approche commune en matière d'appui à la stratégie nationale de développement.
21. Le plan d'aide humanitaire pour le Soudan du Sud de 2017, qui guide les travaux des 12 organismes des Nations Unies et des 128 organisations non gouvernementales (ONG) présents dans le pays, cible 5,8 millions de personnes en 2017, en suivant une stratégie en six points:
 - i) maximiser l'efficacité, l'efficacité et la transparence;

⁶ Voir Jalan, S. *Facing Famine, Women and Girls Face the Heaviest Burden*. Projet pour l'accès universel; et Corner, L. 2008. *Making the MDGs Work for All: Gender-Responsive Rights-Based Approaches to the MDGs*. New York, Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.

⁷ Dans leur grande majorité, ces réfugiés viennent des deux zones du Soudan pour lesquelles aucun règlement du conflit n'est en vue, à savoir le Nil bleu et le Kordofan méridional.

⁸ La stratégie du Gouvernement a été mise au point par le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des désastres et la Commission de secours et de redressement du Soudan du Sud; la stratégie de l'opposition a été élaborée par l'Organisation de secours pour le Soudan du Sud.

- ii) accorder une place centrale à la protection lors des opérations et dans le cadre des activités de sensibilisation;
- iii) mener une intervention souple, évolutive et coordonnée;
- iv) obtenir les résultats escomptés malgré les problèmes, notamment en permettant d'accéder de manière sûre aux populations;
- v) mener une intervention hiérarchisée, ciblée et coordonnée de manière stricte; et
- vi) placer les communautés au cœur de l'action humanitaire.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Expérience du PAM et enseignements

22. Entre 2014 et 2017, le PAM a mis en œuvre une opération d'urgence, une intervention prolongée de secours et de redressement et quatre opérations spéciales⁹. Pour ses opérations, le PAM prend en considération le dialogue de fond consacré en décembre 2015 à la refonte de l'approche en matière d'assistance alimentaire au Soudan du Sud¹⁰, l'évaluation du portefeuille de pays menée en 2017¹¹, et une synthèse des évaluations externes effectuées entre 2014 et 2017¹².
23. Les recommandations formulées à l'issue du dialogue de fond relatif au Soudan du Sud préconisaient de renforcer la confiance des communautés; de chercher à mieux comprendre les contextes locaux et d'appuyer les capacités locales; d'aider à instaurer un environnement propice au redressement et au développement; de faire preuve de souplesse dans l'utilisation des outils de programmation; de mettre à profit les marchés et la production locale; et de développer les transferts monétaires.
24. L'évaluation du portefeuille de pays menée en 2017 a permis de constater que le PAM prenait en considération l'analyse des questions de protection et de la problématique hommes-femmes pour fonder ses décisions et que la participation des femmes aux activités du PAM était satisfaisante. Les recommandations formulées sont les suivantes:
 - i) se doter des orientations nécessaires pour faire face à une crise aiguë qui dure depuis plusieurs années, et disposer de la latitude voulue pour pouvoir s'adapter à l'évolution rapide des besoins;
 - ii) prendre les dispositions voulues pour que les activités d'urgence à court terme soient menées en tenant compte du développement à long terme et des problèmes interdépendants;
 - iii) remédier à la difficulté de livrer les vivres aux bénéficiaires et de gérer la filière d'approvisionnement de façon économique;
 - iv) investir davantage dans les évaluations et les analyses relatives à l'alimentation et la nutrition;
 - v) tirer parti des synergies internes entre les activités; et
 - vi) fournir des effectifs pour les interventions d'urgence, en veillant à ce que les membres du personnel s'acquittent de leur obligation de servir dans des lieux d'affectation difficiles.

⁹ Les opérations spéciales concernaient le module de la logistique, les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies, les routes de desserte et les télécommunications d'urgence.

¹⁰ Ce dialogue a été organisé par le PAM et la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes à Nairobi; y ont participé des autorités nationales et régionales, des entités du secteur privé, des partenaires coopérants, des groupes religieux et des organismes humanitaires.

¹¹ Cette évaluation porte sur les activités menées par le PAM depuis l'indépendance en 2011 jusqu'à la fin de 2016; le rapport succinct de l'évaluation est présenté dans le document publié sous la cote WFP/EB.2/2017/6-A.

¹² Agence norvégienne de coopération pour le développement, 2016, disponible à l'adresse: <https://www.norad.no/ombistand/publikasjon/2016/country-evaluation-brief-south-sudan/>; Évaluation interorganisations de l'action humanitaire du Comité permanent interorganisations, 2015. <https://interagencystandingcommittee.org/working-group/documents-public/south-sudan-iahe-april-2016>.

25. Les réponses de la direction aux recommandations issues de l'évaluation sont exposées en détail dans le document publié sous la cote WFP/EB.2/2017/6-A/Add.1.
26. Parmi les recommandations issues des évaluations externes figurent l'adoption de critères décisionnels pour le choix des modalités de transfert et la mise en place d'un dispositif de réclamation et de remontée de l'information destiné à améliorer la protection des communautés et à renforcer la responsabilité à l'égard des populations touchées.

2.2 Potentialités pour le PAM

27. Le PAM tirera parti des possibilités de développer une relation plus stratégique et plus durable avec les communautés. Les comités de gestion de projet, ainsi que le nouveau dispositif de réclamation et de remontée de l'information, qui comprend des services d'assistance, une permanence téléphonique dédiée et des actions de sensibilisation des communautés, favoriseront un dialogue systématique.
28. Le mécanisme d'intervention rapide intégré permet d'appuyer des interventions multisectorielles. Dans le cadre de ce mécanisme, avec le concours des capacités opérationnelles du PAM, les équipes mobiles viennent en aide aux populations dont les besoins sont les plus urgents dans les zones les plus inaccessibles du pays. L'UNICEF se joint aux missions du PAM afin d'assurer l'accès à une eau salubre, au déparasitage, aux vitamines et à la vaccination, ainsi qu'à la recherche des familles, tandis que la FAO prévoit d'amplifier les distributions de kits d'urgence pour les moyens d'existence contenant des semences. Le PAM collabore avec l'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes à l'élaboration de protocoles communs pour l'atténuation des violences sexistes dans les zones d'intervention de ce mécanisme.
29. Une nouvelle modalité de distribution de vivres assortie de conditions donne la possibilité d'encourager les activités de renforcement de la résilience dans les zones où des produits alimentaires sont distribués, à condition que les communautés ou les ménages participent à des activités de nature à développer les connaissances ou les compétences, à améliorer l'accès aux aliments ou leur utilisation et les pratiques en matière de nutrition et d'hygiène, ou à contribuer d'une manière ou d'une autre à la résilience. Les communautés choisissent les activités qui ont leur préférence, et en général une partie de la distribution de vivres ou d'espèces prévue est effectuée avant l'activité et une partie à son achèvement.
30. Les programmes de transferts de type monétaire sont l'occasion de favoriser l'autonomie des bénéficiaires, et permettent d'obtenir de meilleurs résultats sur le plan de la diversité et de la sécurité alimentaires. Les bons à utiliser auprès de fournisseurs spécifiques constituent pour le PAM un moyen d'engager une collaboration avec des prestataires de services financiers, des détaillants et des grossistes afin de renforcer les chaînes d'approvisionnement et d'améliorer le fonctionnement du marché, qui est extrêmement limité.
31. L'enregistrement biométrique et l'utilisation de la plateforme SCOPE de gestion des bénéficiaires et des transferts donnent la possibilité de faire en sorte que les populations les plus vulnérables soient traitées de façon équitable, en particulier lorsque des mouvements de population de grande ampleur se produisent. La mutualisation des données avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) et l'Organisation internationale pour les migrations¹³ facilitera l'enregistrement à grande échelle des personnes bénéficiant d'une assistance et la vérification de leur identité. Le PAM mettra en place des mécanismes permettant d'assurer la compatibilité entre la plateforme SCOPE et les systèmes biométriques de ses partenaires.
32. La stratégie d'innovation arrêtée par le PAM dans le but d'améliorer l'efficacité et l'efficacé de ses programmes repose sur deux piliers: encourager les innovations locales qui permettent de réduire les coûts, comme le parachutage de l'huile végétale de préférence à un héliportage coûteux; et adopter rapidement les innovations mises en place à l'échelle du PAM, comme l'enregistrement biométrique et la plateforme SCOPE.

¹³ Voir le document du PAM intitulé *Guide to Personal Data Protection and Privacy*. 2016.

2.3 Réorientations stratégiques

33. Les principales réorientations de la stratégie du PAM concerneront l'importance attachée à la participation des communautés et à l'autonomisation des femmes dans le cadre de la recherche de solutions pérennes au problème de la faim, chaque fois que possible et même en situation d'urgence, et l'articulation plus étroite entre activités en situation d'urgence, activités de transition et activités de renforcement de la résilience. Le PAM et ses partenaires s'efforceront de développer la participation des communautés à la conception et la mise en œuvre des programmes, d'améliorer la responsabilité à leur égard moyennant le renforcement des dispositifs qui leur permettent de faire remonter leurs observations, et d'appuyer les mesures prises à l'initiative des communautés qui contribuent à la sécurité alimentaire, à l'amélioration de la nutrition et à la paix. Le renforcement de l'autonomisation des communautés et de la responsabilité à leur égard permettra de démultiplier les effets des investissements à caractère humanitaire sur la résilience des communautés et leurs perspectives d'autonomie.
34. Afin de mieux promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, les questions liées à la problématique hommes-femmes et à la protection feront l'objet d'une approche plus globale prévoyant des activités de prévention de nature stratégique, une formation intensive à l'intention du personnel et des partenaires coopérants, et des mesures de gestion de crise dans les points chauds à protéger. Cette stratégie est exposée dans le plan d'action concernant la problématique hommes-femmes établi pour la période 2016-2020. Pour tenir compte du fait que la pauvreté, les stéréotypes profondément ancrés concernant les rôles dévolus aux deux sexes et la faiblesse des institutions contribuent dans une large mesure à l'insécurité alimentaire et constituent une menace pour la sécurité, la dignité et l'intégrité des personnes, les risques sur le plan de la protection seront atténués, et la conception des programmes sera optimisée en menant des consultations avec des femmes, des hommes, des filles et des garçons pour veiller à ce que leurs besoins respectifs soient pris en considération. Une attention particulière sera portée aux personnes handicapées.
35. Dans les zones où les communautés sont suffisamment stables pour participer à des activités relatives aux moyens d'existence, le PAM et ses partenaires donneront la priorité aux transferts assortis de conditions qui renforcent les compétences et les actifs. L'approche à trois niveaux arrêtée par le PAM sera utilisée: on commencera par mener une analyse intégrée du contexte avant de dialoguer avec les parties prenantes afin de déterminer les besoins spécifiques de chaque zone et d'établir une programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence et, finalement, de confier à chaque communauté, par l'intermédiaire de comités composés de femmes, d'hommes, de personnes handicapées et de représentants des principaux groupes de population, la tâche d'élaborer un plan d'action communautaire. Cette approche vise à favoriser la sécurité alimentaire, le redressement et la réinstallation des ménages, la consolidation de la paix et une participation de nature à contribuer à l'évolution des relations entre hommes et femmes.

3. Orientation stratégique du PAM

3.1 Orientation, priorités et impact escompté

36. Le PAM continuera de mener des interventions d'urgence en apportant une assistance vitale, tout en mobilisant la société civile et en favorisant l'autonomie des communautés, ce qui permet d'obtenir un renforcement de la résilience et de la capacité à se prendre en charge. Dans les zones plus stables, le PAM commencera la transition avec des activités de redressement. Il s'agira d'appuyer les capacités locales et de mener des activités à dimension nutritionnelle de nature à favoriser la transformation des relations entre les sexes, tout en prenant en considération la nécessité de protéger les personnes handicapées ou atteintes d'une maladie chronique, les femmes en fin de grossesse et les autres personnes jugées vulnérables.
37. Si la situation politique se stabilise, si les déplacements de population diminuent et si l'économie s'améliore, le PAM se consacrera davantage au développement des capacités et à la coordination des politiques avec le Gouvernement.

38. Ses priorités seront les suivantes:

- maintenir son état de préparation opérationnelle sur le plan des capacités logistiques, des partenariats et des compétences du personnel;
- établir un lien entre les activités de premier secours et d'assistance visant à sauver des vies et les activités de transition et de relèvement;
- promouvoir les principes humanitaires dans le cadre des négociations menées pour accéder aux populations, des évaluations indépendantes et de la définition de la couverture des populations démunies;
- renforcer la responsabilité à l'égard des populations en intensifiant le dialogue avec les communautés et les actions de sensibilisation, et faire avancer l'égalité des sexes et appliquer une approche contribuant à transformer les relations entre les sexes dans toutes les activités¹⁴;
- investir dans les innovations qui permettent d'améliorer la fourniture de l'assistance; et
- continuer de respecter les engagements pris en faveur d'une bonne gestion, du suivi des résultats et de la communication avec les donateurs.

39. L'impact escompté consiste à enrayer la dégradation de la sécurité alimentaire et de l'état nutritionnel des populations touchées selon des modalités permettant de jeter les bases d'un renforcement de la résilience face aux chocs au sein des communautés.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités

Effet direct stratégique 1: Les femmes, les hommes et les enfants en situation d'insécurité alimentaire dans les zones touchées par une crise et les réfugiés ont accès à des aliments sains et nutritifs

40. L'effet direct stratégique 1 permettra aux populations vulnérables touchées par un conflit, des déplacements, des perturbations météorologiques, des chocs économiques ou une maladie grave, qui ne peuvent subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels, d'accéder à la nourriture. Les activités couvriront l'ensemble du pays; le ciblage géographique sera guidé par les résultats de l'IPC et d'autres évaluations, y compris des analyses de la problématique hommes-femmes. Cet effet direct stratégique est rattaché au résultat stratégique 1 et contribue à la réalisation de la cible 1 de l'ODD 2.

Domaine d'action privilégié

41. Cet effet direct stratégique sera axé sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

42. Les sept produits escomptés relevant de cet effet direct stratégique sont les suivants:

1. Les réfugiés touchés par une crise bénéficient de distributions générales de vivres à dimension nutritionnelle et non assorties de conditions destinées à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels.
2. Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition en vue d'améliorer leur état nutritionnel.
3. Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle en vue de prévenir la malnutrition aiguë.
4. Les populations touchées par une crise qui sont ciblées dans les zones rurales et urbaines bénéficient de distributions générales de vivres assorties ou non de conditions destinées à améliorer leur sécurité alimentaire.

¹⁴ Ce thème transversal intégré de manière systématique est décrit dans le plan d'action national concernant la problématique hommes-femmes établi pour la période 2016-2020.

5. Les écoliers du primaire vulnérables dans les zones rurales et urbaines reçoivent des repas chauds ou des rations à emporter à dimension nutritionnelle destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels.
6. Les malades hospitalisés souffrant de kala-azar, du VIH ou de la tuberculose et leurs aidants, les aidants s'occupant d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et les familles de personnes vivant avec le VIH ou de patients atteints de tuberculose participant à un programme thérapeutique bénéficient de transferts en nature à dimension nutritionnelle assortis de conditions destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels.
7. Les communautés vulnérables bénéficient de services d'aide humanitaire et de développement coordonnés destinés à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations touchées par une crise

43. Le PAM fournira des vivres ou des transferts de type monétaire aux hommes, aux femmes, aux garçons et aux filles touchés par une crise dans les comtés classés en phase 5 (catastrophe/famine), en phase 4 (urgence) ou en phase 3 (crise). Les rations seront saisonnières ou maintenues toute l'année en fonction de la gravité de l'insécurité alimentaire¹⁵. Le PAM améliorera les pratiques sanitaires et nutritionnelles en diffusant des messages qui renforcent les rôles positifs des hommes et des femmes.
44. Les ménages en situation d'insécurité alimentaire comprenant des membres vivant avec le VIH ou des patients atteints de tuberculose sous traitement recevront des rations pendant six mois; les malades hospitalisés souffrant de kala-azar, du VIH ou de la tuberculose et leurs aidants ainsi que les aidants qui s'occupent d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévères dans les centres de stabilisation recevront des repas chauds pendant 30 jours. L'assistance sera fournie en application des protocoles en vigueur, dans le but d'augmenter les taux de récupération nutritionnelle des patients et d'améliorer le respect des plans de soins.
45. Le PAM fournira des repas scolaires pour lutter contre la faim immédiate et rescolariser les enfants d'âge scolaire dont l'accès à l'éducation est limité dans les zones touchées par l'insécurité alimentaire et le conflit. Il œuvrera également en faveur du droit à l'éducation pour tous les enfants en renforçant l'accès, en encourageant l'égalité des sexes et en garantissant l'équité de traitement. Le PAM collaborera avec le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) dans les écoles sélectionnées dans le cadre de la campagne Retour à l'école pour faire en sorte que les enfants reçoivent des enseignements dans les domaines de la consolidation de la paix, de la problématique hommes-femmes et des compétences de la vie courante. Les interventions prendront en compte la dimension nutritionnelle¹⁶ et comprendront des activités de déparasitage systématique et d'information en matière de santé, d'hygiène et de nutrition.
46. Le bureau de pays dispose d'une stratégie de programmation qui intègre systématiquement la dimension nutritionnelle afin de renforcer les effets directs en la matière, y compris dans les zones où il ne mène pas d'intervention spécifiquement axée sur la nutrition. Cette démarche encourage aussi l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes.

Activité 2: Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés

47. Le PAM fournira une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle toute l'année au moyen de distributions générales de vivres ou de transferts de type monétaire à l'intention de 300 000 personnes au maximum dans les camps de réfugiés. Après dépistage des problèmes

¹⁵ Les personnes vivant dans les sites réservés aux civils protégés par la MINUSS et dans les camps de réfugiés recevront des rations toute l'année tant qu'elles n'auront pas un accès sûr à d'autres moyens de subsistance.

¹⁶ L'unité du bureau de pays chargée de la problématique hommes-femmes et de la protection a collaboré à la rédaction de la note conceptuelle sur la prise en compte de la dimension nutritionnelle au Soudan du Sud afin de promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomie des femmes dans les programmes du PAM.

nutritionnels, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois ainsi qu'aux filles et femmes enceintes et allaitantes réfugiés souffrant de malnutrition aiguë modérée afin de prévenir la malnutrition aiguë. Il veillera à ce que des messages sur la nutrition accompagnent les distributions générales et soient diffusés par les partenaires coopérants, et que les personnes handicapées et les autres personnes vulnérables soient accueillies de manière digne et en toute sécurité.

Effet direct stratégique 2: Les personnes exposées au risque de malnutrition dans les zones touchées par une crise, surtout les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, peuvent subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels toute l'année

48. L'effet direct stratégique 2 est centré sur l'amélioration de l'état nutritionnel des groupes vulnérables au moyen d'interventions spécifiquement axées sur la nutrition, notamment des interventions à l'échelle nationale destinées à traiter la malnutrition aiguë modérée et à prévenir la malnutrition. Ces interventions seront combinées à des programmes spécifiquement axés sur la nutrition et à dimension nutritionnelle, tels que l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, le traitement de la malnutrition aiguë sévère et les programmes de repas scolaires à dimension nutritionnelle exécutés par le PAM et ses partenaires. Cette stratégie est étayée par le partenariat conclu avec le Ministère de la santé afin de renforcer les capacités nationales nécessaires pour élaborer et mettre en œuvre des programmes nutritionnels. Cet effet direct stratégique est rattaché au résultat stratégique 2 et contribue à la réalisation de la cible 2 de l'ODD 2.

Domaine d'action privilégié

49. Cet effet direct stratégique sera axé sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

50. Les quatre produits escomptés au titre de cet effet direct stratégique sont les suivants:
1. Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à améliorer leur état nutritionnel.
 2. Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle destinés à prévenir la malnutrition aiguë.
 3. Les personnes vivant avec le VIH, les patients tuberculeux et les personnes atteintes de kala-azar souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à faciliter la récupération nutritionnelle.
 4. Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient d'un accès facilité aux services nutritionnels et sanitaires grâce au développement et au renforcement des capacités des systèmes de santé et de nutrition.

Activités essentielles

Activité 3: Fournir une assistance nutritionnelle aux populations exposées au risque de malnutrition

51. Après dépistage des problèmes nutritionnels, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés et dispensera des conseils en matière de nutrition au profit des enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et des filles et des femmes enceintes et allaitantes ainsi qu'aux personnes vivant avec le VIH et aux patients atteints de tuberculose sous traitement souffrant de malnutrition aiguë modérée. Pour prévenir la malnutrition aiguë, le PAM fournira des aliments nutritifs spécialisés aux enfants âgés de 6 à 59 mois, aux femmes enceintes et aux mères allaitantes des ménages bénéficiant des distributions générales de vivres dans les zones touchées par une crise, en veillant à ce que ces programmes s'accompagnent de messages et de conseils sur la nutrition prenant en compte la problématique hommes-femmes.
52. Une collaboration sur trois ans avec l'UNICEF permettra de transposer à plus grande échelle des interventions nutritionnelles de qualité, en assurant la continuité des soins grâce à une transition

sans heurt entre le traitement de la malnutrition aiguë modérée et celui de la malnutrition aiguë sévère. Le PAM aidera à améliorer les systèmes de santé primaire et de nutrition à l'échelle du pays et des États en mettant en service des directives relatives à la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë. Conformément à la priorité accordée au renforcement des moyens d'action des organisations de la société civile, le PAM aidera celles-ci à jouer leur rôle dans le mouvement Renforcer la nutrition (SUN), notamment moyennant leur participation à l'élaboration d'un plan national de nutrition chiffré. Le PAM continuera d'aider le Gouvernement à appuyer ce mouvement.

Effet direct stratégique 3: Les petits exploitants et les communautés en situation d'insécurité alimentaire hors des zones de conflit disposent de moyens d'existence plus solides et sont plus résilients face aux perturbations climatiques saisonnières tout au long de l'année

53. Les objectifs du PAM au titre de l'effet direct stratégique 3 comprennent l'amélioration de la résilience face aux chocs climatiques saisonniers et la prévention du recours aux stratégies de survie préjudiciables. Les activités du PAM sont intégrées; elles comprennent l'appui en faveur de la création d'actifs, des filets de sécurité et de moyens d'existence durables et aident les ménages en situation d'insécurité alimentaire à subvenir à leurs besoins alimentaires immédiats. Le PAM collabore avec l'UNICEF, la FAO et le PNUD pour assurer des activités complémentaires sur les mêmes sites. Cet effet direct stratégique est rattaché au résultat stratégique 3 et contribue à la réalisation de la cible 3 de l'ODD 2.

Domaine d'action privilégié

54. Cet effet direct stratégique sera axé sur le renforcement de la résilience.

Produits escomptés

55. Les quatre produits escomptés au titre de cet effet direct stratégique sont les suivants:
1. Les petits exploitants et les organisations d'agriculteurs ont un meilleur accès aux marchés grâce à la formation reçue en matière de techniques et de technologie de manutention après récolte et au développement institutionnel.
 2. Les petits exploitants ont un meilleur accès aux marchés grâce au renforcement des capacités dont dispose le Gouvernement pour assurer des services de vulgarisation et d'assurance de la qualité.
 3. Les bénéficiaires ciblés reçoivent des transferts de vivres ou des transferts monétaires à dimension nutritionnelle dans le cadre de leur participation à des activités de construction et d'entretien des actifs et de cours de formation destinés à promouvoir la résilience face aux chocs.
 4. Les communautés bénéficient d'un meilleur accès aux actifs, aux transports, aux marchés et aux services grâce à la construction de routes de desserte.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir un appui aux moyens d'existence et renforcer la résilience des ménages ruraux

56. Les communautés seront sélectionnées en fonction de l'évolution de la sécurité alimentaire constatée dans l'IPC et de l'approche à trois niveaux arrêtée par le PAM. Les activités porteront sur les domaines suivants: renforcement des organisations d'agriculteurs, gestion des ressources naturelles, adaptation au changement climatique, réparation et construction d'infrastructures communautaires, amélioration du stockage après-récolte et développement des capacités au sein d'institutions nationales susceptibles de mener des actions de sensibilisation auprès des communautés. Le PAM continuera d'appuyer le renforcement des capacités des pouvoirs publics dans le domaine des systèmes d'alerte rapide et de la gestion des risques de catastrophe.

57. L'approche communautaire participative du PAM¹⁷ appuiera les activités de création d'actifs et d'amélioration des moyens d'existence, et ciblera 500 000 personnes par an. Les actifs aideront les communautés à gérer leurs ressources, à accroître leur production, à améliorer leur sécurité alimentaire et à renforcer leur résilience face aux chocs. Le PAM encourage l'égalité en matière d'accès aux actifs et de propriété des actifs, ce qui augmente les disponibilités alimentaires pour les femmes et contribue à prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables telles que le retrait de l'école des filles et des garçons pour les faire travailler. L'assistance alimentaire pour la création d'actifs protège les ménages connaissant des déficits alimentaires saisonniers provoqués par des chocs liés au climat. Les petits exploitants qui pourraient produire des excédents commercialisables recevront de l'aide pour accroître leur production. Les messages diffusés avec l'appui du PAM amélioreront les connaissances et pratiques de base des bénéficiaires concernant la santé et la nutrition.
58. La construction et l'entretien des routes de desserte renforceront l'accès aux marchés, aux services sociaux et à la nourriture, et contribueront à réduire les coûts de transport et à améliorer les livraisons de l'aide humanitaire.

Effet direct stratégique 4: La communauté humanitaire a accès à des services communs fiables jusqu'à ce que d'autres solutions satisfaisantes soient disponibles

59. Il existe de graves lacunes dans les infrastructures au Soudan du Sud: il n'y a pas de services de transport aérien ou ferroviaire sûrs et fiables, la plupart des routes ne sont pas asphaltées et sont impraticables pendant la saison des pluies, et les péniches sont exposées aux attaques car les cours d'eau séparent souvent des factions belligérantes. L'effet direct stratégique 4 visera à faciliter l'accès et les interventions humanitaires dans les endroits reculés en fournissant des services de transport aérien et des services logistiques coordonnés aux partenaires humanitaires. Cet effet direct stratégique est rattaché au résultat stratégique 8 et contribue à la réalisation de la cible 16 de l'ODD 17.

Domaine d'action privilégié

60. Cet effet direct stratégique sera axé sur les interventions face aux crises.

Produits escomptés

61. Le produit escompté au titre de cet effet direct stratégique est le suivant:
- Les populations touchées bénéficient d'interventions plus efficaces et plus efficaces rendues possibles grâce à la fourniture de services communs.

Activités essentielles

Activité 5: Exploiter des services aériens au profit de la communauté humanitaire

62. Étant donné que les possibilités de transport sûr par voie terrestre et aérienne sont limitées, le PAM continuera de gérer les Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies pour permettre aux travailleurs humanitaires de se rendre dans la plupart des zones. Ces services assurent chaque semaine des vols réguliers vers 50 destinations, ainsi que des vols spéciaux pour les équipes du mécanisme d'intervention rapide intégré, les visites spéciales et les évacuations d'urgence. Ils permettent de former du personnel d'aviation civile et appuient un projet de gestion du trafic aérien afin d'améliorer la sécurité de l'espace aérien du Soudan du Sud.

Activité 6: Coordonner le module de la logistique pour appuyer la communauté humanitaire

63. Le PAM continuera de diriger le module de la logistique, qui assure une intervention coordonnée pour augmenter les capacités logistiques de la communauté humanitaire. Les services proposés seront les suivants: coordination et gestion des informations, livraison des articles de secours humanitaires par les moyens les plus efficaces (par voie terrestre, aérienne ou fluviale), gestion d'entrepôts communs et cartographie au moyen de systèmes d'information géographique.

¹⁷ L'approche communautaire participative utilise une analyse de la diversité et de la vulnérabilité par sexe et par âge et permet de prendre en compte équitablement les besoins, capacités et possibilités respectifs des femmes et des hommes pour promouvoir l'égalité en matière d'accès et de propriété.

3.3 Stratégies en matière de transition et de retrait

64. Le PSPP repose sur le postulat selon lequel l'insécurité et l'instabilité se poursuivront pendant les trois années couvertes par ce plan; son objectif principal consiste donc à mener des interventions et fournir un appui immédiats afin de sauver des vies. Si la situation évolue, en application de la stratégie de transition, les activités de renforcement de la résilience menées au titre du résultat stratégique 3 prendront une place plus importante. Le fait que les communautés soient davantage associées aux interventions d'urgence facilitera la transition.
65. Un examen stratégique précédera l'élaboration d'un PSP complet, dans lequel des modalités d'exécution et des stratégies de retrait spécifiques seront prévues.

4. Modalités d'exécution

Ciblage

66. Pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables, le ciblage des distributions générales de vivres sera fondé sur l'IPC, ainsi que sur des données supplémentaires tirées des enquêtes de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition, d'évaluations de la sécurité alimentaire en situation d'urgence ou d'évaluations interorganisations rapides des besoins. Une supplémentation alimentaire généralisée sera assurée dans les zones où les taux de malnutrition aiguë globale dépassent le seuil d'urgence. L'unité du bureau de pays chargée de la problématique hommes-femmes et de la protection collabore avec des spécialistes de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité pour veiller à ce que les outils d'évaluation prennent en compte cette problématique. Les équipes chargées des questions d'accès et de sécurité fournissent des informations concernant les situations susceptibles de perturber l'enregistrement des bénéficiaires et la distribution de l'assistance.
67. En ce qui concerne le traitement de la malnutrition aiguë modérée, le ciblage sera effectué en fonction de mesures anthropométriques et conformément aux directives nationales concernant la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë et au cadre de coopération PAM/UNICEF, qui insistent sur la nécessité de regrouper les sites des programmes de supplémentation alimentaire ciblée du PAM et des programmes de traitement ambulatoire de l'UNICEF, de manière à assurer la continuité des soins.
68. Pour les activités relevant de l'effet direct stratégique 3, le ciblage des zones géographiques et des communautés s'appuiera sur l'IPC, l'approche à trois niveaux arrêtée par le PAM et l'analyse de la problématique hommes-femmes et des questions de protection. Sur le plan géographique, le PAM fera coïncider ses activités avec celles de ses partenaires, ce qui permettra de renforcer l'efficacité des interventions. Le ciblage des ménages sera mené avec des représentants des communautés, les autorités locales et des partenaires coopérants afin de donner la priorité aux ménages dirigés par une femme et aux ménages vulnérables comprenant des personnes aptes au travail.

Dispositif d'exécution

69. Les dix bureaux auxiliaires et les quatre bureaux extérieurs du PAM effectuent ou encadrent les évaluations, les enregistrements, les distributions et le suivi lorsque les conditions de sécurité et l'état des routes ou des voies navigables le permet. Ils collaborent avec les autorités locales, les partenaires coopérants et les services sociaux de l'État, lorsqu'ils sont présents, pour assurer la prise en charge des personnes vulnérables dans toutes les zones géographiques. Les équipes mobiles constituées par le PAM et ses partenaires coopérants dans le cadre du mécanisme d'intervention rapide intégré, appuyés par les moyens aériens du PAM, acheminent des produits alimentaires et nutritionnels jusqu'aux populations vivant dans des zones difficiles d'accès et peu sûres où règne une forte insécurité, où les déplacements de population sont importants, et où les partenaires coopérants ne sont pas présents ou très peu.
70. Pour renforcer la participation des communautés, le bureau de pays appuiera la constitution et le bon fonctionnement des comités de gestion de projet, au sein desquels doivent siéger des femmes, des hommes, des jeunes, des personnes handicapées et d'autres personnes jugées vulnérables, de manière à ce que ces comités soient représentatifs et n'excluent aucune composante de la

population. Ces comités faciliteront la participation, la résolution des problèmes et la communication avec le PAM; le dispositif de réclamation et de remontée de l'information contribuera à cette démarche. Le PAM mettra l'accent sur la participation des communautés dans toutes les zones géographiques.

71. Lorsque cela est possible, les transferts de type monétaire se substituent aux distributions de vivres dans certains secteurs où les marchés fonctionnent, l'objectif étant de favoriser l'autonomisation des bénéficiaires, de contribuer au développement des marchés et de réduire les coûts de transport des produits alimentaires; les effets de ce type de transferts sur les marchés font l'objet d'un suivi régulier. Le système SCOPE d'enregistrement biométrique et de gestion de la distribution des transferts sera de plus en plus utilisé de manière à vérifier l'identité des bénéficiaires, à faciliter les transferts et à assurer le suivi de leur utilisation. Les partenaires coopérants se chargent de l'exécution des programmes et des rapports, tandis que les prestataires de services financiers effectuent les transferts proprement dits. Des services d'assistance sont disponibles sur les sites de distribution, et les bénéficiaires sont incités à utiliser la permanence d'urgence du dispositif de réclamation et de remontée de l'information pour signaler tout problème et communiquer avec le PAM en ce qui concerne le programme.

Exécution par les partenaires

72. Le PAM s'appuie largement sur les partenaires coopérants lorsqu'ils sont en mesure de maintenir une présence sur le terrain. Le PAM collabore chaque année avec plus de 80 ONG partenaires et va continuer de miser sur l'amélioration des partenariats afin d'étendre la couverture géographique et d'intensifier les effets de l'action collective ainsi menée. Voir la section 4.5 qui traite des partenariats.

Priorités

73. Le PAM place en tête des priorités les populations les plus vulnérables qui ont besoin d'une assistance alimentaire et nutritionnelle d'urgence. Les personnes qui vivent dans les camps de réfugiés et les sites réservés aux civils sous protection de la MINUSS ainsi que dans les comtés classés au niveau 5 ou 4 au titre de l'IPC bénéficient en priorité d'une aide d'urgence, et les nouvelles évaluations de la sécurité alimentaire et de la nutrition permettront de déterminer les besoins les plus pressants. Pour les autres activités, les priorités seront établies en fonction des besoins et des directives spécifiques à chaque activité. En ce qui concerne les réfugiés et les personnes déplacées, le PAM s'écartera de plus en plus d'un ciblage fondé sur les droits aux prestations pour privilégier un ciblage fondé sur la vulnérabilité. Des précisions seront apportées chaque année dans le plan de gestion élaboré par le bureau de pays.

4.1 Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE* PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Nombre total
1	Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations touchées par une crise	1 559 060	1 355 800	2 914 860
	Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés	171 325	151 929	323 254
2	Fournir une assistance nutritionnelle aux populations exposées au risque de malnutrition	426 914	201 226	628 140

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE TRANSFERTS DE VIVRES ET DE TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE* PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ				
Effet direct stratégique	Activité	Femmes/ filles	Hommes/ garçons	Nombre total
3	Fournir un appui aux moyens d'existence et renforcer la résilience des ménages ruraux	265 000	235 000	500 000
4	Fournir des services aériens à la communauté humanitaire			
	Coordonner le module de la logistique pour appuyer la communauté humanitaire			
Bénéficiaires uniques*		2 219 039	2 147 215	4 366 254

* Il s'agit d'un chiffre annuel qui ne prend pas en compte les chevauchements entre les distributions générales et les activités de prévention de la malnutrition, d'alimentation en milieu institutionnel et de soutien des ménages touchés par le VIH ou la tuberculose.

4.2 Transferts

Transferts de vivres et transferts de type monétaire

74. Étant donné l'ampleur des besoins alimentaires et les problèmes logistiques et autres que pose la livraison de vivres, les transferts sous forme d'espèces et/ou de bons sont susceptibles de constituer une alternative efficace et efficiente. Le choix des modalités de transfert (vivres, transferts de type monétaire ou combinaison des deux) obéira aux directives institutionnelles; le PAM tiendra notamment compte: de l'analyse de la disponibilité, du rapport coût/efficacité et de l'efficacité de chaque modalité; des cadres institutionnels et réglementaires; des dispositions logistiques; et des capacités des établissements financiers, des négociants et des détaillants. Il prendra en considération la responsabilité à l'égard des populations affectées, notamment en ce qui concerne les préférences des bénéficiaires, les besoins respectifs des femmes et des hommes, et la sécurité et la dignité de l'ensemble des bénéficiaires.
75. Les transferts sous forme d'espèces ou de bons ne seront utilisés que dans les zones où les marchés fonctionnent; le pouvoir d'achat et l'accès à l'alimentation des bénéficiaires seront protégés. Le PAM procède à des études de marché détaillées avant de mettre en place des programmes d'assistance sous forme d'espèces ou de bons, et il effectue un suivi régulier des marchés afin d'ajuster la valeur des bons en fonction des fluctuations de prix. La taille des rations tient compte des besoins.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN VIVRES/TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type d'aliments/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	880 893	175 598 581
Légumes secs	91 849	60 580 959
Huile et matières grasses	60 842	59 163 605
Aliments composés et mélanges	141 437	149 694 204
Autre	9 361	1 115 867
Total (produits alimentaires)	1 184 382	446 153 217
Transferts de type monétaire	–	185 886 000
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	1 184 382	632 039 217

Renforcement des capacités

76. Le PAM appuiera les activités de formation et de renforcement des capacités mises en place à l'intention des communautés, de la société civile et des partenaires coopérants dans le but d'améliorer la participation des communautés, de favoriser l'égalité des sexes et d'optimiser les dispositifs d'enregistrement des bénéficiaires et de fourniture de l'assistance.
77. Le PAM continuera de collaborer avec les autorités nationales et locales dans les domaines de l'analyse de la sécurité alimentaire et de la vulnérabilité, de la préparation aux situations d'urgence, de la nutrition, de la lutte contre le VIH/sida, de l'égalité des sexes, de l'autonomisation des femmes et de l'appui aux petits exploitants. Ces activités seront développées si les conditions de sécurité et le contexte politique s'améliorent.

4.3 Chaîne d'approvisionnement

78. Le contexte opérationnel fait qu'il est difficile de maintenir en état la chaîne d'approvisionnement. Le PAM continuera d'utiliser le Mécanisme de gestion globale des vivres, de développer les achats locaux autant que possible, de s'assurer que les besoins des bénéficiaires et l'amélioration du rapport coût/efficacité guident les opérations logistiques et d'appuyer la chaîne d'approvisionnement au service des activités de transfert de type monétaire.
79. Le PAM emprunte trois couloirs pour livrer ses produits alimentaires. Le couloir routier du sud, en provenance du Kenya et de l'Ouganda, est utilisé pour 70 pour cent des achats internationaux et régionaux; les livraisons ont lieu pendant la saison sèche, de novembre à mai, lorsque les routes sont praticables. Le couloir oriental, en provenance de l'Éthiopie, est emprunté principalement par des avions, même si certaines livraisons sont effectuées par voie fluviale et par la route. L'accord récemment conclu sur l'ouverture de nouveaux couloirs humanitaires depuis le Soudan pourrait permettre de réduire les coûts et d'améliorer les livraisons.
80. Le PAM a effectué la plupart de ses achats alimentaires depuis 2014 par l'intermédiaire du Mécanisme de gestion globale des vivres, qui utilise principalement des achats régionaux et soutient donc les économies des pays d'Afrique de l'Est et d'Afrique centrale. Si la situation le permet, le PAM augmentera progressivement ses achats locaux de produits alimentaires, en s'appuyant sur des activités de développement des capacités destinées aux petits exploitants, aux commerçants et aux institutions gouvernementales intervenant dans le développement agricole.
81. Étant donné que 80 pour cent du territoire du Soudan du Sud sont inaccessibles par la route la moitié de l'année, et pour réduire le recours aux aéroportages coûteux, le PAM prépositionne plus de 100 000 tonnes de produits alimentaires et nutritionnels chaque année pendant la saison sèche, en faisant appel à un vaste réseau composé de transporteurs commerciaux, de sa propre flotte de camions, de barges et d'entrepôts. Le transport fluvial sera développé si les conditions de sécurité le permettent.

82. Le PAM appuiera l'efficacité et l'efficacités le long de la chaîne d'approvisionnement utilisée pour les transferts de type monétaire. Il collaborera avec les ministères, le Bureau des normes, la chambre de commerce nationale et les autorités chargées des communications pour instaurer un cadre d'action propice aux transferts monétaires; il s'agira notamment de réduire le plus possible les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges transfrontaliers, de mettre en place une politique monétaire stable et d'encourager l'établissement de plateformes de transfert d'argent par téléphone portable. Le PAM assurera des activités de renforcement des capacités à l'intention des commerçants et négociera de meilleurs termes de l'échange.

4.4 Capacité du bureau de pays et profil du personnel

83. Le PAM, qui dispose d'un bureau principal à Djouba, est très présent sur le terrain: plus de la moitié de ses agents (au nombre de plus d'un millier) travaillent dans 10 bureaux auxiliaires et quatre bureaux extérieurs, et le mécanisme d'intervention rapide intégré assure les interventions d'urgence dans les zones inaccessibles par la route. Ce dispositif permet au bureau de pays de disposer de la souplesse nécessaire pour faire face aux chocs soudains et à l'évolution des besoins humanitaires.
84. Le bureau de pays développera et complétera les compétences du personnel s'il y a lieu, et continuera de se concentrer sur le renforcement des capacités de son personnel national dans le but d'assurer la continuité sur le plan opérationnel et institutionnel.

4.5 Partenariats

85. Après avoir recensé les partenariats de manière détaillée, le PAM élaborera un plan d'action en la matière afin de définir les grandes lignes de sa collaboration avec les pouvoirs publics et les partenaires opérationnels, programmatiques, interinstitutionnels, multilatéraux et bilatéraux. Ce travail sera effectué dans le cadre de la mise en œuvre du PSPP.
86. Le PAM collabore avec: le Ministère des affaires humanitaires et de la gestion des catastrophes pour appuyer les systèmes d'alerte rapide et la gestion des risques de catastrophe; le Ministère du genre, de l'enfance et du développement social en ce qui concerne la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes; le Ministère de l'éducation pour les questions d'alimentation scolaire et d'égalité des sexes; le Bureau national des statistiques pour les enquêtes du système de suivi de la sécurité alimentaire et de la nutrition et l'établissement de l'IPC; le Ministère de la santé s'agissant du mouvement Renforcer la nutrition, de la prise en charge communautaire de la malnutrition aiguë ainsi que de la prévention de la dénutrition; le Ministère de l'agriculture et de la sécurité alimentaire en ce qui concerne la manutention après récolte, les liens avec les marchés et l'appui aux agricultrices; et le Bureau national des normes du Soudan du Sud pour détecter et maîtriser les aflatoxines dans la chaîne d'approvisionnement en produits alimentaires.
87. Le PAM collabore avec l'équipe de pays pour l'action humanitaire et cherche à améliorer le dispositif d'intervention des organismes des Nations Unies en cas de crises prolongées. Parmi les partenaires avec lesquels le PAM entend poursuivre la collaboration figurent l'UNICEF, particulièrement en ce qui concerne la nutrition, dans le cadre du mécanisme d'intervention rapide intégré et au niveau des bureaux auxiliaires comme au niveau central; la FAO pour ce qui concerne les activités en faveur des moyens d'existence et de la résilience, y compris dans le cadre du mécanisme d'intervention rapide intégré¹⁸; l'UNICEF, la FAO, le PNUD et la Banque mondiale pour améliorer les systèmes de filets de sécurité; l'UNICEF, le FNUAP et ONU-Femmes afin de favoriser l'adoption de priorités de nature à contribuer à la transformation des relations entre les sexes dans les programmes d'aide humanitaire et de développement et de répondre aux préoccupations en matière d'inégalités entre hommes et femmes et de protection en harmonisant les protocoles de lutte contre les violences sexistes; le HCR pour l'assistance alimentaire fournie aux réfugiés; le HCR et l'Organisation internationale pour les migrations en ce qui concerne l'enregistrement biométrique des bénéficiaires; le HCR et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida afin de fournir un appui nutritionnel aux personnes vivant avec le VIH ou la tuberculose; et la MINUSS concernant la formation, l'information et les

¹⁸ Le Fonds international de développement agricole n'est pas présent au Soudan du Sud.

autorisations en matière de sécurité, les forces de la MINUSS assurant une protection en dernier recours lorsque les livraisons de vivres sont bloquées en raison de l'insécurité.

88. Le PAM collabore avec plus de 80 ONG partenaires dans le cadre des interventions en cas de crise et des activités de renforcement de la résilience. Les partenaires coopérants apportent une contribution stratégique aux opérations menées au Soudan du Sud dès le stade de la planification, et ils sont notamment consultés dans la perspective du PSPP. Ils permettent d'étendre le rayon d'action du PAM et d'améliorer la qualité du travail accompli sur tous les plans: ils assurent des liens essentiels avec les communautés et la continuité de la présence et de l'assistance; ils conduisent les missions du mécanisme d'intervention rapide intégré dans certains secteurs géographiques; ils contribuent aux analyses du contexte et de la vulnérabilité, aux évaluations rapides et à la planification des besoins; ils améliorent le ciblage et assurent la prise en compte systématique de la problématique hommes-femmes et des questions de protection; ils encadrent la mise en œuvre des activités; et ils font remonter les informations et rendent compte de l'action menée. Le PAM expérimente actuellement le recours aux accords de partenariat de longue durée pour un certain nombre d'activités et de zones.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

89. Le PAM s'est attelé à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de suivi et d'évaluation axée sur l'amélioration du suivi des produits et du suivi thématique, les visites de suivi permettant de faire remonter les informations de manière systématique.
90. Le PAM optimisera ses systèmes de suivi pour assurer une qualité satisfaisante de la mesure des résultats et du contrôle des activités et veiller à la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans tous les programmes. Les progrès accomplis vers la réalisation des effets directs seront mesurés régulièrement dans des enquêtes qui comprendront des indicateurs relatifs à la problématique hommes-femmes, à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Face aux problèmes, surtout dans les zones reculées, le PAM étudiera la possibilité de sous-traiter le suivi à des tiers.
91. Le PAM prévoit d'élaborer des théories du changement pour toutes les activités afin de mieux comprendre les risques, les hypothèses et les causes, et il s'emploiera à harmoniser les données au niveau des effets directs, des produits et des processus pour permettre une analyse solide de la chaîne de résultats. Le PAM étudiera la possibilité d'ajouter des indicateurs d'utilisation optimale des ressources.
92. Le PAM réalisera un examen du PSPP à mi-parcours pour éclairer l'élaboration du futur plan stratégique de pays. Des examens thématiques et par activité permettront de dégager des enseignements supplémentaires à partir des projets pilotes, de l'utilisation à titre expérimental des modalités de transfert et d'autres innovations.

5.2 Gestion des risques

93. Le PAM tient un registre des risques fiable qui est mis à jour régulièrement; il a aussi adopté une stratégie de gestion des risques relative aux entrepôts et un outil spécifique d'évaluation des risques. Le système de gestion de la sécurité des Nations Unies gère les risques de sécurité pour l'ensemble du système des Nations Unies.

Risques contextuels

94. L'instabilité politique et les conflits sont les principaux risques contextuels, car ils augmentent les besoins humanitaires, l'insécurité alimentaire, les déplacements de population et la vitesse à laquelle les besoins évoluent, et ils contribuent aux risques qui pèsent sur les convois¹⁹ et les entrepôts²⁰. La sécheresse et les inondations entraînent aussi un accroissement des besoins

¹⁹ Parmi lesquels les taxes et les sommes extorquées à de multiples points de contrôle, ainsi que les menaces et les actes de violence.

²⁰ La stratégie de gestion des risques relative aux entrepôts du PAM prévoit notamment de procéder chaque mois à une évaluation des risques et à un examen des mesures prises pour les atténuer.

humanitaires, et les pluies annuelles rendent les routes impraticables partout ou presque. L'inflation et la dévaluation de la monnaie risquent d'accentuer la vulnérabilité et l'insécurité alimentaire, ainsi que l'insécurité et les activités criminelles susceptibles de se répercuter sur le personnel et les biens du PAM. À la mi-2017, toutes les zones couvertes par le PSPP étaient classées aux niveaux d'insécurité 3 ou 4, tels que définis par le Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies.

95. Le PAM atténuera ces risques en surveillant la situation politique et en actualisant son plan de continuité des opérations en conséquence. L'analyse des conflits et des questions de protection contribuera à faire en sorte que les activités du PAM n'accentuent pas les antagonismes ou les tensions et n'entraînent aucune répercussion imprévue au détriment des populations qui vivent dans les zones de conflit. La gestion de la chaîne d'approvisionnement et les modalités de programme innovantes permettront de disposer de la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution du contexte. Le préfinancement, les achats par le biais du Mécanisme de gestion globale des vivres et le prépositionnement contribueront à faire en sorte que les produits alimentaires et nutritionnels soient disponibles à mesure que les besoins et les conditions de transport évoluent. Les capacités de transport seront augmentées et les solutions d'acheminement seront adaptées si le besoin s'en fait sentir, et le PAM plaidera en faveur de couloirs plus fonctionnels.
96. Compte tenu des risques contextuels pesant sur le personnel et les biens du PAM, comme le pillage, les vols, les attaques et le harcèlement, le PAM surveillera les conditions de sécurité locales et se concertera avec les autorités locales. De solides évaluations des risques seront menées sur les sites de prépositionnement et, lorsque le besoin s'en fait sentir, la protection des entrepôts par la MINUSS sera demandée. Le PAM actualisera régulièrement ses plans de gestion de la sécurité, ses plans d'intervention en cas d'urgence et ses modes opératoires normalisés. Un système de suivi du respect des normes minimales de sécurité opérationnelle est en place.

Risques programmatiques

97. Les problèmes d'accès peuvent perturber les opérations du PAM et donc les transferts de vivres et l'appui sous forme monétaire. La livraison de vivres est susceptible de mettre les populations en danger si l'analyse du conflit et les questions de protection ne sont pas prises en considération. La hausse du coût des produits alimentaires et la dépréciation de la monnaie sont susceptibles d'amoinrir l'efficacité des transferts de type monétaire. La réticence des autorités et des bénéficiaires à s'attaquer aux inégalités entre hommes et femmes risque d'entraver la réalisation des objectifs contribuant à transformer les relations entre les sexes.
98. Pour atténuer ces risques et contribuer à faire en sorte que les produits alimentaires et nutritionnels soient livrés en temps voulu aux populations qui en ont besoin, le PAM procède à intervalles réguliers à une analyse du conflit et des questions de protection; il négocie avec les autorités locales de façon à garantir l'accès aux populations touchées ainsi que la sécurité du personnel; et il collabore avec des partenaires coopérants locaux pour garantir l'accès aux populations touchées et améliorer le ciblage. Les évaluations des risques concernant le transport, le stockage et les livraisons aident à veiller à la continuité des opérations et à l'obtention des résultats escomptés. Le mécanisme d'intervention rapide intégré contribue à faire en sorte de disposer des capacités nécessaires pour fournir rapidement des produits alimentaires et nutritionnels dans des lieux reculés, et il permet à d'autres partenaires humanitaires d'accéder aux populations démunies pour leur venir en aide.
99. Le risque de fraude et de corruption existe à différents stades du cycle de programme. Afin d'atténuer ce risque, le PAM communique en toute transparence avec les communautés, qui sont informées des critères de ciblage, de la taille des rations et de la fréquence des livraisons. Le dispositif de réclamation et de remontée de l'information, qui offre différentes possibilités de signaler les difficultés, permet d'améliorer le suivi des programmes du PAM.
100. Les marchés sont surveillés fréquemment en raison de la forte inflation et des problèmes d'approvisionnement, et la valeur des transferts de type monétaire est ajustée toutes les semaines. Pour réduire les risques auxquels le personnel du PAM est exposé, les banques et les prestataires privés de services financiers fournissent de l'argent liquide dans l'ensemble du pays.

Risques institutionnels

101. Des problèmes de financement pourraient empêcher le PAM de subvenir pleinement aux besoins des populations vulnérables. Les lacunes opérationnelles et les ruptures d'approvisionnement peuvent compromettre la réputation du PAM et ses relations avec les communautés. Pour atténuer ces risques, le bureau de pays a considérablement augmenté ses activités de mobilisation de fonds et les capacités de son personnel. En outre, une stratégie de hiérarchisation des priorités perfectionnée permettra d'atténuer les risques en cas de pénurie de ressources.
102. En raison des crises qui se déroulent simultanément dans d'autres pays et des conditions de vie et de travail difficiles qui règnent au Soudan du Sud, le bureau de pays a été contraint de faire massivement appel à du personnel engagé pour une courte durée: l'inadéquation des compétences d'ordre institutionnel et la forte rotation risquent de peser sur l'efficacité et l'efficacéité du PAM. Ce risque sera atténué en augmentant le nombre de postes de durée déterminée et en appuyant les incitations en faveur des réaffectations au Soudan du Sud. Les investissements dans le bien-être du personnel devraient permettre de faire du Soudan du Sud un lieu d'affectation plus attirant.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

103. Le budget requis pour mettre en œuvre le présent PSPP d'une durée de trois ans est de 3,18 milliards de dollars. Le volet principal (86 pour cent) de l'assistance du PAM concernera les interventions face aux crises au titre des effets directs stratégiques 1 et 2 (ODD 2). Le renforcement de la résilience prévu au titre de l'effet direct stratégique 3 (ODD 2) représente 6 pour cent et l'effet direct stratégique 4 (ODD 17) compte pour 8 pour cent; 15 pour cent des fonds des projets seront alloués aux activités en faveur de l'égalité des sexes, conformément à l'engagement souscrit à l'échelle du PAM.

	Année 1	Année 2	Année 3	Total
	2018	2019	2020	
Effet direct stratégique 1	734 782 780	735 956 297	738 279 624	2 209 018 702
Effet direct stratégique 2	177 367 827	177 868 512	178 541 842	533 778 182
Effet direct stratégique 3	64 333 271	64 298 870	65 195 736	193 827 877
Effet direct stratégique 4	86 725 210	79 729 471	79 621 488	246 076 169
total	1 063 209 088	1 057 853 151	1 061 638 691	3 182 700 929

6.2 Perspectives de financement

104. La dotation en ressources des opérations du PAM a été stable, et 70 pour cent des besoins ont été financés en moyenne ces trois dernières années. Les donateurs ont été réactifs, même lorsqu'il a été nécessaire d'allouer des ressources à des situations d'urgence se déroulant ailleurs. En 2016, le bureau de pays a reçu 614 millions de dollars pour ses opérations. Il a conclu des accords pluriannuels avec quelques grands donateurs qui se sont engagés à fournir des ressources prévisibles pour l'achat et le transport de produits alimentaires avant les saisons des pluies. D'autres donateurs ont fourni des ressources régulières en réponse aux appels de fonds annuels. Le PAM reçoit une grande part des contributions versées par les donateurs au titre du plan d'aide humanitaire, ce qui témoigne de l'importance que revêt l'appui alimentaire et nutritionnel aux yeux de la plupart des donateurs et de la confiance qu'ils accordent aux activités et aux résultats du PAM.

105. Le PAM collabore de manière constructive et transparente avec les donateurs au Soudan du Sud. Ses accords pluriannuels, l'analyse des financements antérieurs et les discussions avec les donateurs laissent penser que le niveau de financement à l'appui du PSPP sera maintenu. Sa présence sur le terrain, son vaste réseau logistique et l'expérience de son personnel dans les interventions d'urgence et le redressement font du PAM un partenaire important pour les donateurs. En cas de déficit de financement, le PAM accordera la priorité aux populations les plus vulnérables au titre des effets directs stratégiques 1 et 2.

6.2 Stratégie de mobilisation des ressources

106. La stratégie de mobilisation des ressources pour le Soudan du Sud est axée sur la volonté de positionner le PAM comme un partenaire majeur dans la lutte contre la faim et l'aide à la réalisation des ODD dans le pays. Le PAM associera les donateurs à toutes les étapes du PSPP pour les informer du déroulement des opérations, leur permettre de fournir des éléments d'information et adapter les activités et les résultats à leurs priorités et stratégies. Les donateurs demandent de plus en plus souvent au PAM d'obtenir des résultats au niveau des effets directs, et la stratégie de mobilisation des ressources est donc axée sur l'amélioration de la communication des résultats et la recherche de soutiens pour s'attaquer aux défis opérationnels.
107. L'un des éléments importants ici est l'élargissement de la base de donateurs du PAM par le recours à des sources de financement nouvelles et émergentes, telles que les institutions financières internationales, et à des partenariats public-privé, comme dans le cadre du Fonds mondial. Le PAM encouragera également les contributions du Gouvernement et du secteur privé. La cartographie des donateurs permettra de déterminer les possibilités de financement existantes et nouvelles, et on cherchera à obtenir des financements pluriannuels pour assurer la continuité et la coordination des activités. Le PAM encouragera les donateurs à confirmer les contributions tôt dans l'année, de sorte qu'elles puissent être utilisées pour les achats anticipés et le prépositionnement des produits alimentaires.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE SOUDAN DU SUD (JANVIER 2018–DÉCEMBRE 2020)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les femmes, les hommes et les enfants en situation d'insécurité alimentaire dans les zones touchées par une crise et les réfugiés ont accès à des aliments sains et nutritifs

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

Les bénéficiaires sont désireux de prendre part aux distributions de vivres et sont en mesure de le faire

Les prestations prévues et les ressources complémentaires sont suffisantes pour prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables

Les prestations sont complétées par des aliments d'appoint fournis par les partenaires ou disponibles par d'autres biais

Des partenaires qualifiés sont disponibles pour appuyer et compléter les interventions du PAM au moyen d'articles non alimentaires ou d'autres biens et services

La valeur de la prestation au titre des repas scolaires contribue à favoriser la scolarisation des enfants, en particulier des filles

La qualité de l'éducation offerte est suffisante pour permettre la réalisation des avantages escomptés

La distribution aux filles de rations à emporter n'entraînera pas d'actes de violence sexiste

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation des ateliers organisés (par rapport à la valeur cible)

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (pourcentage de ménages dont l'indice des stratégies de survie est en baisse)

Taux de scolarisation des garçons et des filles

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement
Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération
Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes
Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable
Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)
Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir une assistance alimentaire à dimension nutritionnelle aux populations touchées par une crise (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les malades hospitalisés souffrant de kala-azar, du VIH ou de la tuberculose et leurs aidants, les aidants s'occupant d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et les familles de personnes vivant avec le VIH ou de patients atteints de tuberculose participant à un programme thérapeutique bénéficient de transferts en nature à dimension nutritionnelle assortis de conditions destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les malades hospitalisés souffrant de kala-azar, du VIH ou de la tuberculose et leurs aidants, les aidants s'occupant d'enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère et les familles de personnes vivant avec le VIH ou de patients atteints de tuberculose participant à un programme thérapeutique bénéficient de transferts en nature à dimension nutritionnelle assortis de conditions destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations touchées par une crise qui sont ciblées dans les zones rurales et urbaines bénéficient de distributions générales de vivres assorties ou non de conditions destinées à améliorer leur sécurité alimentaire (A: Ressources transférées)

Les communautés vulnérables bénéficient de services d'aide humanitaire et de développement coordonnés destinés à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence (K: Partenariats appuyés)

Les communautés vulnérables bénéficient de services d'aide humanitaire et de développement coordonnés destinés à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence (M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les écoliers du primaire vulnérables dans les zones rurales et urbaines reçoivent des repas chauds ou des rations à emporter à dimension nutritionnelle destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les écoliers du primaire vulnérables dans les zones rurales et urbaines reçoivent des repas chauds ou des rations à emporter à dimension nutritionnelle destinés à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

2. Fournir une assistance alimentaire et nutritionnelle aux réfugiés (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les réfugiés touchés par une crise bénéficient de distributions générales de vivres à dimension nutritionnelle et non assorties de conditions destinées à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées)

Les réfugiés touchés par une crise bénéficient de distributions générales de vivres à dimension nutritionnelle et non assorties de conditions destinées à subvenir à leurs besoins alimentaires essentiels (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition en vue d'améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition en vue d'améliorer leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition en vue d'améliorer leur état nutritionnel (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle en vue de prévenir la malnutrition aiguë (A: Ressources transférées)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle en vue de prévenir la malnutrition aiguë (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants réfugiés âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle en vue de prévenir la malnutrition aiguë (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les communautés vulnérables bénéficient de services d'aide humanitaire et de développement coordonnés destinés à améliorer leur sécurité alimentaire et leurs moyens d'existence (K: Partenariats appuyés)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: Les personnes exposées au risque de malnutrition dans les zones touchées par une crise, surtout les jeunes enfants, les femmes enceintes et les mères allaitantes, peuvent subvenir à leurs besoins nutritionnels essentiels toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: Interventions d'urgence

Hypothèses:

Les bénéficiaires et/ou les aidants sont désireux et en mesure de se rendre dans les dispensaires et/ou sur les sites de distribution

Les bénéficiaires et/ou les aidants comprennent les avantages des produits nutritifs et les modes de préparation à suivre

Les rations individuelles ne sont guère partagées entre les membres du ménage

Les conditions sanitaires et hygiéniques dans les dispensaires, au sein des ménages et sur les sites des activités sont acceptables

Indicateurs d'effet direct

Traitement antirétroviral: taux d'abandon

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Efficacité du traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Traitement antituberculeux: taux d'abandon

Activités et produits

3. Fournir une assistance nutritionnelle aux populations exposées au risque de malnutrition (Traitement nutritionnel)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à améliorer leur état nutritionnel (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée et les filles et les femmes enceintes et allaitantes reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à améliorer leur état nutritionnel (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les personnes vivant avec le VIH, les patients tuberculeux et les personnes atteintes de kala-azar souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à faciliter la récupération nutritionnelle (A: Ressources transférées)

Les personnes vivant avec le VIH, les patients tuberculeux et les personnes atteintes de kala-azar souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à faciliter la récupération nutritionnelle (B: Aliments nutritifs fournis)

Les personnes vivant avec le VIH, les patients tuberculeux et les personnes atteintes de kala-azar souffrant de malnutrition aiguë modérée reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient de conseils en matière de nutrition destinés à faciliter la récupération nutritionnelle (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Les populations vulnérables sur le plan nutritionnel bénéficient d'un accès facilité aux services nutritionnels et sanitaires grâce au développement et au renforcement des capacités des systèmes de santé et de nutrition (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle destinés à prévenir la malnutrition aiguë (A: Ressources transférées)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle destinés à prévenir la malnutrition aiguë (B: Aliments nutritifs fournis)

Les enfants âgés de 6 à 59 mois, les femmes enceintes et les mères allaitantes ciblés reçoivent des aliments nutritifs spécialisés et bénéficient d'une éducation nutritionnelle destinés à prévenir la malnutrition aiguë (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent

Effet direct stratégique 3: Les petits exploitants et les communautés en situation d'insécurité alimentaire hors des zones de conflit disposent de moyens d'existence plus solides et sont plus résilients face aux perturbations climatiques saisonnières tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Accroissement de la disponibilité de biens et services publics clés favorables aux petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses:

La participation des communautés à la sélection et à la gestion des activités et des sites commence dès le lancement d'un projet et se poursuit

La valeur des prestations prévues est intéressante par rapport aux normes de travail

Les prestations prévues et les ressources complémentaires sont suffisantes pour prévenir le recours à des stratégies de survie préjudiciables

Les prestations sont complétées par des aliments d'appoint fournis par les partenaires ou disponibles par d'autres biais

Les ménages ont accès aux marchés locaux, qui fonctionnent

L'inflation ou les fluctuations des prix et de la monnaie sont limitées

Les parties prenantes appuient efficacement l'accroissement de la production de céréales et garantissent un accès durable aux marchés aux petits exploitants

Les excédents vivriers sont rassemblés à des points de collecte pour faciliter le stockage en toute sécurité et la commercialisation

Les prix sur les marchés demeurent compétitifs par rapport à ceux pratiqués dans la région

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Score de diversité alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrées à l'alimentation

Indice des stratégies de survie fondé sur les moyens d'existence (moyenne)

Seuil minimal de diversité du régime alimentaire – femmes

Pourcentage de petits exploitants (hommes/femmes) vendant leur production par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Pourcentage de produits alimentaires du PAM achetés à des systèmes de regroupement de la production favorables aux petits exploitants, en fonction du sexe du petit exploitant

Proportion de communautés ciblées dans lesquelles la capacité à gérer les chocs et les risques climatiques s'est manifestement améliorée

Proportion de la population dans les communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base d'actifs

Proportion de pertes après récolte

Valeur et quantité des produits vendus avantageusement par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir un appui aux moyens d'existence et renforcer la résilience des ménages ruraux (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les communautés bénéficient d'un meilleur accès aux actifs, aux transports, aux marchés et aux services grâce à la construction de routes de desserte.

(L: Investissements consacrés à l'infrastructure et à l'équipement appuyés)

Les petits exploitants et les organisations d'agriculteurs ont un meilleur accès aux marchés grâce à la formation reçue en matière de techniques et de technologie de manutention après récolte et au développement institutionnel (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits exploitants ont un meilleur accès aux marchés grâce au renforcement des capacités dont dispose le Gouvernement pour assurer des services de vulgarisation et d'assurance de la qualité (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent une assistance à dimension nutritionnelle assortie de conditions dans le cadre de leur participation à des activités de construction et d'entretien des actifs et de cours de formation destinés à promouvoir la résilience face aux chocs (A: Ressources transférées)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent une assistance à dimension nutritionnelle assortie de conditions dans le cadre de leur participation à des activités de construction et d'entretien des actifs et de cours de formation destinés à promouvoir la résilience face aux chocs (D: Actifs créés)

Les bénéficiaires ciblés reçoivent une assistance à dimension nutritionnelle assortie de conditions dans le cadre de leur participation à des activités de construction et d'entretien des actifs et de cours de formation destinés à promouvoir la résilience face aux chocs (E: Activités de sensibilisation et d'éducation réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD (Cible 16 de l'ODD 17)

Effet direct stratégique 4: La communauté d'aide humanitaire au Soudan du Sud a accès à des services communs fiables jusqu'à ce que d'autres solutions satisfaisantes soient disponibles

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: Interventions d'urgence

Hypothèses:

Les contraintes opérationnelles sont minimales et ne font pas obstacle à la circulation en temps utile des passagers et des marchandises

Des partenaires qualifiés sont en mesure d'appuyer et de compléter les interventions du PAM

Les usagers du service sont en mesure de répondre à l'enquête et sont disposés à le faire

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**5. Exploiter des services aériens au profit de la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées bénéficient des services communs fournis aux acteurs humanitaires qui permettent à ces derniers de mettre en œuvre leurs programmes
(K: Partenariats appuyés)

Les populations touchées bénéficient des services communs fournis aux acteurs humanitaires qui permettent à ces derniers de mettre en œuvre leurs programmes
(H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

6. Coordonner le module de la logistique pour appuyer la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les populations touchées bénéficient des services communs fournis aux acteurs humanitaires qui permettent à ces derniers de mettre en œuvre leurs programmes
(K: Partenariats appuyés)

Les populations touchées bénéficient des services communs fournis aux acteurs humanitaires qui permettent à ces derniers de mettre en œuvre leurs programmes
(M: Mécanismes de coordination nationaux appuyés)

Les populations touchées bénéficient des services communs fournis aux acteurs humanitaires qui permettent à ces derniers de mettre en œuvre leurs programmes
(H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Indicateurs transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Indicateur transversal**

Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans se heurter à des problèmes de protection

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2 Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4 Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Indicateur transversal**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE <i>(en dollars)</i>					
	Résultat stratégique 1, cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2, cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3, cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 8, cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Transferts	1 928 707 990	458 007 931	153 005 371	220 914 933	2 760 636 225
Mise en œuvre	62 441 376	23 124 839	21 705 265	900 000	108 171 480
Coûts d'appui directs ajustés	73 354 094	17 725 344	6 436 912	8 162 794	105 679 144
Total partiel	2 064 503 460	498 858 114	181 147 548	229 977 728	2 974 486 850
Coûts d'appui indirects (7,0 pour cent)	144 515 242	34 920 068	12 680 328	16 098 441	208 214 079
Total	2 209 018 702	533 778 182	193 827 887	246 076 169	3 182 700 929

Liste des sigles utilisés dans le présent document

ACV	analyse et cartographie de la vulnérabilité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MINUSS	Mission des Nations Unies au Soudan du Sud
ODD	objectif de développement durable
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
UNHAS	Services aériens d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance